

FERTÉ SAINT AUBIN PV
Chez TSE
Atlantis 2
55 Allée Pierre Ziller
06560 VALBONNE
Tél : 04 84 79 06 58
Mail : pauline.daniel@tse.energy

A l'attention de Mme TARAUD Véronique
Direction Départementale des Territoires du Loiret
SUADT / Pôle Urbanisme
131 rue du faubourg Bannier
45 042 ORLÉANS Cedex 1

Valbonne, le 03 juin 2022

Objet : Demande de permis de construire – Clés USB Supplémentaires

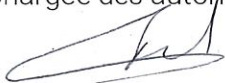
Cher Madame Taraud,

Vous trouverez ci-joint les clés USB supplémentaires demandées pour notre projet de centrale photovoltaïque sur la commune de La Ferté Saint Aubin.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pauline DANIEL
Chargée des autorisations



FERTE SAINT AUBIN PV
55 Allée Pierre Ziller
Immeuble Atlantis 2
06560 VALBONNE
Tél : 04 84 79 09 58
Mail : lou.arrazau@tse.energy

La Direction Départementale des Territoires du Loiret
Service Instruction ADS
131 rue du faubourg Bannier
45042 CEDEX 1, ORLEANS

Valbonne, 22 mars 2022

Objet : Accusé de réception de l'absence d'avis de la MRAE Centre Val de Loire – Centrale photovoltaïque au sol à LA-FERTE-SAINT-AUBIN
Référence : n° 2023APCVL33
Dossiers N° PC 045 146 22 F0014

Madame,

Dans le cadre du développement du projet de centrale photovoltaïque au sol mené sur la commune de LA-FERTE-SAINT-AUBIN, la société FERTE SAINT AUBIN PV a déposé une demande de permis de construire le 05 mai 2022.

En date du 17 mars, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a publié une absence d'avis paru sous le n°2023APCVL33 dans le délai de 2 mois prévu à l'article R122-7 du code de l'environnement.

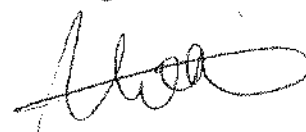
Par la présente, LA FERTE SAINT AUBIN PV prend bonne note que son dossier n'a pas suscité d'observation de la part de la MRAE. L'Autorité Environnementale n'a donc émis aucune remarque sur le dossier qui lui a été soumis pour analyse.

Par conséquent, LA FERTE SAINT AUBIN PV n'a pas de remarques particulières à apporter.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Lou ARRAZAU

Chargée des Autorisations



FERTE SAINT AUBIN PV
Atlantis 2
55 Allée Pierre Ziller
06560 VALBONNE
Tél : 04.84.79.02.95
Mail : ameboe.assogbavi@tse.energy

Préfecture du Loiret
Bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique
Madame Véronique THOMAS
181 rue de Bourgogne 45000 ORLEANS

Valbonne, le 22 juin 2023

Objet : documents pour l'enquête publique

Chère Madame,

Vous trouverez ci-joints les documents dans le cadre de l'enquête publique pour notre demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol.

- Le dossier de demande de permis de construire avec l'EIE et le cerfa ,
- Les demandes de pièces complémentaires du PC et les réponses apportées par TSE,
- Le courrier de réponse à l'absence d'avis de la MRAE.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Améboé ASSOGBAVI
Chargée des autorisations



MRAe Centre-Val de Loire

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Courriel : maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Orléans, le 17 mars 2023

Le président de la mission régionale
d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

à

Madame la Préfète du Loiret
181, rue de Bourgogne
45042 ORLEANS Cedex 1

Objet : Constat d'absence d'avis de l'autorité environnementale en application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement concernant le projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol à La-Ferté-Saint-Aubin

Demande d'avis de l'autorité environnementale réceptionnée le : 5 janvier 2023

Date limite d'émission de l'avis de l'autorité environnementale : 5 mars 2023

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement et en l'absence d'avis de l'autorité environnementale émis dans le délai réglementaire, il convient de constater l'absence d'observation émise sur le dossier référencé ci-dessus.

L'information relative à l'absence d'observation émise dans un délai réglementaire est à joindre au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public. Elle est également mise en ligne sur le site internet de la MRAe Centre-Val de Loire : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/centre-val-de-loire-r10.html>

Le Président de la mission régionale
d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire



Christian Le COZ